

Au revoir 2024, bienvenue 2025.

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas.

Cette formule, en de nombreux points, pourrait imaginer les renversements de tendances rapides et violentes qui marquent la période actuelle. Alors que de nombreuses études, aussi sérieuses que coûteuses pronostiquaient « un monde d'après » radicalement différent, en fait il n'en est rien le monde d'après et identique au monde d'avant. Pourquoi ?

Tout simplement parce que les hommes d'avant (nos élites) sont les mêmes que les hommes d'après.

Pour que le monde change il faut que l'on apprenne de nos erreurs afin de ne pas les reproduire, visiblement ce n'est pas le cas.

Nous voyons notre pays s'appauvrir autant économiquement que culturellement, la faute certainement à la multitude de lois et directives gouvernementales mais également Européennes qui ne nous permettent pas d'agir avec bon sens, à croire que nos législateurs ne vivent pas dans le même monde que nous.

A moins que leur avenir politique ne les préoccupe plus, que celui de la France.

Pour que le pays se redresse il faut une vraie volonté à œuvrer ensemble.

Nous devons en priorité nous occuper du bien-être et de l'avenir de nos concitoyens avant de vouloir s'ingérer dans les conflits extérieurs.

Si les années se suivent, mais ne se ressemblent pas, l'histoire est un éternel recommencement. Elle nous enseigne l'obligation de lucidité, de raison et d'efforts individuels et collectifs, recette aussi simple qu'exigeante pour notre réussite.

Votre Maire,

Hervé Gaudé

Sommaire

Le mot du Maire	P. 1	Collectes	P.8 & 9
Mémento	P. 2	Infos générales	P.10 à 12
C.R conseils municipaux	P. 3 & 4	Police municipale	P.13
Etat Civil	P. 5	Infos diverses	P.14 à 19
Civisme	P. 6 & 7	Associations	P.20 à 31
		École de la Fontaine	P.32

MAIRIE

Adresse : 33, rue Principale
57640 MALROY
Tél/Fax : 03 87 77 89 36
E-mail : contact@malroy.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi de 17 h à 18 h
Jeudi de 10 h à 12 h

URGENCES

SAMU : 15
Gendarmerie : 17 ou 03.87.77.91.02
Pompiers : 18
Police municipale : 06.08.37.12.05
Médigarde : 0820.33.20.20

Communauté de Communes

Communauté de Communes
Rives de Moselle
Adresse : 1, place de la Gare
57280 MAIZIERES LES METZ
Tél. 03.87.51.77.02
Site internet : www.rivesdemoselle.fr

**Syndicat Intercommunal
Scolaire de Failly**

1, route de Vrémy - 57640 FAILLY
Tél. 03.87.76.78.33

École de la Fontaine

7, chemin de Préchy - 57070 VANY
Tél. 03.72.48.01.60

Assainissement :

SUEZ Eau France SAS
Tél. 09.77.408.408 - 7j/7 - 24h/24

Déchèterie :

Voir page 13

ASSOCIATIONS

LA MARIA POLITE

Présidente : Jenny FABBRI
Email : lamariapolite@gmail.com
Tél : 06.30.14.37.99
Facebook : La Maria Polite

LES HEURES D'AMITIÉ

Présidente : Anne SCHMITT
Tél : 03.87.77.72.41 ou 06.86.69.22.61
Email : schmitt.anne1@orange.fr

A.S. MALROY

Président : Baptiste REMY
Tél : 06.88.26.44.40
Email : malroy.as@moselle.lgef.fr

MAC by Raph (muscultation)

Président : Christophe ZANNOL
Tél : 06.08.23.31.47

MAJOLO (yoga pilates)

Présidente: Laurence GAUDÉ
Tél : 06.82.53.06.14

Gestion Salle des fêtes F.ISTRIA

Président : Aloyse CAISSUTTI
Tél. 06.72.55.24.60

Les essentiels des conseils

Séance du 25 mars 2024

Taxes communales

Le Conseil Municipal décide de maintenir pour 2024 le taux des taxes communales égal à ce qu'il était en 2023.

Le taux de la taxe foncière pour le bâti du département est ajouté à celui de la commune, ce qui donne :

Foncier bâti : 23.00 % Foncier non bâti : 26.02 %

Taxe d'habitation : 7.68%

Budget primitif

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif qui s'équilibre à :

- 1 660 132.13 € en dépenses et recettes de fonctionnement,
- 2 442 944.08 € en dépenses et recettes d'investissement.



Séance du 6 juin 2024

Avenant n° 2 au marché « enfouissement des réseaux » - 2^{ème} tranche entreprise Jean Lefebvre

Le Conseil Municipal a accepté l'avenant n° 2 d'un montant de 1 662.00 € H.T. de l'entreprise Jean LEFEBVRE.

Le montant du marché se décompose comme suit :

- Montant marché initial : 417 191.51 € H.T.
- Montant de l'avenant n° 1 : 24 390.98 € H.T.
- Montant de l'avenant n° 2 : 1 662.00 € H.T.
- Montant du nouveau marché : 443 244.52 € H.T.

Séance du 23 septembre 2024

Création du syndicat mixte des Etangs de Saint-Rémy

Le Conseil Municipal a accepté l'adhésion de Rives de Moselle au Syndicat Mixte des Etangs de Saint-Rémy.

Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale

Le Conseil Municipal a décidé d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale en raison de la forte demande de recherche de logements sur la commune et du nombre de logements inhabités.

Séance du 12 novembre 2024

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et Document d'Information Communal sur les RISques Majeurs (DICRIM)

Le Conseil Municipal validé le PCS et le DICRIM. Le PCS, qui recense les moyens qui peuvent être déployés par la commune lors de risques climatiques ou environnementaux, a été transmis à Monsieur le Préfet. Le DICRIM, qui recense les risques communaux, a été mis en ligne sur le site internet de la commune afin d'être consulté par la population.

Prise de la compétence santé par la Communauté de Communes Rives de Moselle

Le Conseil Municipal a décidé d'émettre un avis favorable à la prise de compétence « santé » par Rives de Moselle. Cette prise de compétence est pertinente et présente de nombreux avantages car elle va permettre d'optimiser les ressources, de répondre efficacement aux besoins des habitants et d'influer positivement en réduisant les inégalités en matière de santé en agissant sur les déterminants.

Police municipale mutualisée : retrait de la commune d'Ennery

Le Conseil Municipal a acté le retrait de la commune d'Ennery au 4 janvier 2025 du service de police municipale mutualisé. Un nouvel avenant à la convention sera rédigé afin de définir l'organisation et le fonctionnement du service entre les communes d'Argancy, Ay-sur-Moselle, Chailly-lès-Ennery, Charly-Oradour et Malroy.

Bilan subventions associations :

- Les Heures d'Amitié : 1 000 €
- La Maria Polite : 1 200 €
- Association sportif AS Malroy : 1 800 €
- Association Mac by Raph : 600 €

MARIAGES



Le 20 Avril 2024

Madame Amélie FATELA et
Monsieur Aloyse CAISSUTTI



Le 21 Décembre 2024

Madame Nadège MAINENTE
Monsieur Fabrice CARITEY

NAISSANCES

Le 08 Juin 2024

Lana MENUET HELVIC

Le 12 Décembre 2024

Benjamin LEMOY



DÉCÈS

Le 30 Juin 2024

Madame Andrée THIRY

Monsieur Hugues THIRY

Le 26 Septembre 2024

Monsieur Christian LAVIGNE





RAPPEL PROPRETÉ

Les déjections canines, ça se ramasse !

Les espaces verts ne sont pas des canisites. Chacun apprécie que notre village soit propre et accueillant. Pour cela, la commune de Malroy a publié un arrêté municipal concernant **le ramassage des déjections canines sur le domaine public et a mis des poubelles et sacs gratuitement à disposition des propriétaires canins.**

Les futures caméras, qui seront mises en place pour la sécurité, serviront également de lutter contre l'incivilité de certaines personnes.

Ainsi il est **obligatoire**, pour les personnes accompagnées d'un chien, de procéder immédiatement au **ramassage des déjections** que son animal abandonne sur la voie publique ou sur les espaces verts. Tout manquement à cette obligation entraînera une **contravention pouvant aller jusqu'à 750€** (articles R 634-2 et L 131-13,4° du code pénal)

Il convient d'être en possession d'au moins 2 sacs de ramassage lors de vos promenades quotidiennes. **Une amende pouvant aller jusqu'à 38€** sera appliquée en cas de non-respect lors d'un contrôle. (articles R 610-5).

Pour information **Le Maire** ; s'il le constate, a le pouvoir de verbaliser tout **comme les forces de l'ordre** n'importe quel contrevenant.

Toute personne relevant un manquement à ce sujet est invitée à en faire part à la mairie afin de pouvoir intervenir auprès de la personne concernée.



TRANQUILITÉ

Tout au long de l'année, nous vous rappelons quelques règles pour la tranquillité de tous :

- pas de feux de broussailles ou autres
- pas de tondeuses ou engins sonores en dehors des heures autorisées :
 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
 - Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
 - Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

NEIGE - FEUILLES MORTES

Petit rappel :

Il appartient aux propriétaires ou locataires de déneiger et de balayer les feuilles mortes devant leur habitation.



DON DE SANG

AMICALE DES DONNEURS DE SANG
BENEVOLES

RIVE DROITE ENNERY ET SES
ENVIRONS

Argancy Olgy Ruyg - Ay sur Moselle -
Chailly lès Ennery - Ennery
Flévy - Malroy - Rurange lès Thionville
Montrequienne - Trémery

Présidente : Mme Christine HOFFMANN



Donner son sang, un acte généreux qui permet
chaque année de soigner 1 million de malades.

Prenez rendez-vous pour limiter son temps
d'attente.

Une application [Don de Sang](#).

Un site [Accueil | Mon RDV Don de Sang \(sante.fr\)](#)

Dates prévisionnelles des collectes en 2025

Mardi	21 Janvier	Salle Arcabas - TREMERY	15h00-19h00
Mercredi	26 Mars	Salle des Fêtes - ARGANCY	15h30-19h00
Mercredi	21 Mai	Espace 17 – ENNERY	15h00-19h00
Mardi	22 Juillet	Centre Socio Culturel – MONTREQUIENNE	15h30-19h00
Lundi	22 Septembre	MJC – AY SUR MOSELLE	15h30-19h00
Mardi	25 Novembre	Salle Polyvalente – FLEVY	15h30-19h00

Le don de sang, le don de plasma ?

En France, le don de sang, le don de plasma sont des **actes citoyens et solidaires**. Grâce à la générosité de centaines de donateurs, l'Établissement français du sang permet à chaque patient en attente de transfusion de bénéficier du produit sanguin dont il a besoin.

Qu'il s'agisse de patients atteints de maladies chroniques ou génétiques, comme la drépanocytose, les cancers, ou des victimes d'hémorragies causées par un accident de la route, une opération chirurgicale ou un accouchement, tout le monde peut un jour avoir besoin d'une transfusion.

Le plasma est vital un composant du sang qui contient des protéines et des anticorps, comme les immunoglobulines ou encore de l'albumine, qui ont un intérêt thérapeutique majeur. Utilisé sous forme de transfusions ou transformé en médicament, le plasma peut par exemple soigner des personnes en réanimation, des personnes atteintes de déficits immunitaires et de certaines maladies auto-immunes ou encore des hémophiles.

Le don de sang, de plasma permet chaque jour de changer la vie de milliers de personnes.

Les collectes pour le personnel Stellantis sont prévues le 20 Mars 2025, le 3 juillet et le 9 octobre.



UNE ROSE UN ESPOIR

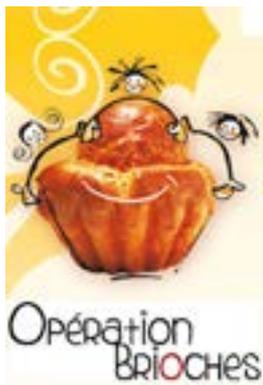
Les motards d'une rose un espoir ont fait leur réapparition dans notre village mettant un peu d'ambiance avec les vrombissements de leur moto.



Après avoir fait le tour des habitants qui, comme à l'accoutumée, leur ont réservé un très bon accueil, ceux-ci se sont retrouvés à la salle de fêtes où des bénévoles les attendaient pour une pose café-croissants offert par la municipalité.

Ce fut un bon moment de partage et un rendez-vous leur a été donné pour 2025.

BRIOCHE DE L'AMITIÉ



Pour la deuxième année consécutive, la ronde des brioches de l'amitié n'a pas eu lieu.

Toutefois, l'AFAEDEM a pris contact avec "Les Heures d'Amitié" ; anciennement club des Aînés, pour faire un éventuel don.

Le club a donc acheté une trentaine de brioches.

En discutant avec les adhérents, le club a donc décidé de prendre le relais.

Aucune distribution dans le village ; la récupération des brioches se fera au club ou chez les bénévoles qui seront désignés le moment venu.

Nous comptons sur tous pour votre soutien.



DATE À RETENIR

Voeux du Maire le
vendredi 17 janvier 2025 à 19 heures
 à la salle des fêtes F. Istria.

ASSAINISSEMENT

En cas de problème concernant l'évacuation des eaux usées, il faut contacter la société **SUEZ Eau France SAS** au **09.77.408.408**.

Rappel important : il ne faut jeter que du papier toilette dans les WC pour un fonctionnement optimum du réseau d'assainissement.

Les rouleaux (même biodégradables), lingettes, couches, protections féminines rejoignent les bacs prévus pour les ordures ménagères.



PLANNING BALAYAGE DES RUES

Le balayage des rues auront lieu :

VENDREDI 17 JANVIER 2025
 VENDREDI 14 FEVRIER 2025
 VENDREDI 14 MARS 2025
 VENDREDI 11 AVRIL 2025
 VENDREDI 16 MAI 2025
 MERCREDI 18 JUIN 2025

VENDREDI 11 JUILLET 2025
 MERCREDI 20 AOUT 2025
 VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2025
 VENDREDI 10 OCTOBRE 2025
 VENDREDI 14 NOVEMBRE 2025
 VENDREDI 12 DECEMBRE 2025

Merci de ne pas stationner vos véhicules le long du trottoir à ces dates afin de faciliter le passage de la machine.

URBANISME : Pas de travaux sans autorisation

Toute modification extérieure d'habitation :

- Construction d'une extension, d'une véranda
- Ravalement de façade (même si la teinte ne change pas)
- Remplacement de fenêtre(s), toiture, volet(s)
- Démolition
- Construction ou remplacement de clôture

-Création d'une nouvelle ouverture (porte, fenêtre, fenêtre de toit, etc)

doivent faire l'objet d'une autorisation par le biais d'une déclaration préalable de travaux, permis de construire ou permis de démolir, ceci pour que ces travaux soient conformes au document d'urbanisme (PLU de juillet 2017) en vigueur sur la commune.



COLLECTE DES DÉCHETS



La distribution des sacs se fera à compter du **lundi 6 janvier 2025** en mairie aux heures d'ouverture :

le lundi de 17 h à 18 h
et le jeudi de 10 h à 12 h.

OBJETS ENCOMBRANTS

Pour ces objets, merci de consulter le calendrier 2025 du tri et de la prévention distribué par la Communauté de Communes RIVES DE MOSELLE.



DÉCHÈTERIES - HORAIRES

Horaires d'hiver (effectifs du 1^{er} novembre au 31 mars de l'année suivante inclus)

Ennery	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	10h - 12h	Fermée
Mercredi	Fermée	14h - 17h
Jeudi	10h - 12h	Fermée
Vendredi	10h - 12h	14h - 17h
Samedi	10h - 17h	

Maizières Les Metz	Matin	Après-midi
Lundi	10h - 12h	Fermée
Mardi	Fermée	14h - 17h
Mercredi	10h - 12h	Fermée
Jeudi	Fermée	14h - 17h
Vendredi	10h - 12h	14h - 17h
Samedi	10h - 17h	

Richemont	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h - 17h
Mardi	10h - 12h	Fermée
Mercredi	Fermée	14h - 17h
Jeudi	10h - 12h	Fermée
Vendredi	10h - 12h	14h - 17h
Samedi	10h - 17h	

Talange	Matin	Après-midi
Lundi	10h - 12h	14h - 17h
Mardi	10h - 12h	14h - 17h
Mercredi	10h - 12h	14h - 17h
Jeudi	10h - 12h	14h - 17h
Vendredi	10h - 12h	14h - 17h
Samedi	10h - 17h	

Horaires d'été (effectifs du 1^{er} avril au 31 octobre inclus)

Ennery	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	9h - 12h	Fermée
Mercredi	Fermée	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	Fermée
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 18h	

Maizières Les Metz	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	Fermée
Mardi	Fermée	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	Fermée
Jeudi	Fermée	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 18h	

Richemont	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h - 18h
Mardi	9h - 12h	Fermée
Mercredi	Fermée	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	Fermée
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 18h	

Talange	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	14h - 18h
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 18h	

POLICE MUNICIPALE

Bilan annuel de la Police Municipale : Au service de la sécurité et de la proximité.

Cette année encore, la Police Municipale s'est mobilisée pour assurer la sécurité et le bien-être des habitants de notre commune. Retour sur les grandes actions menées au cours de l'année :

Des interventions au quotidien :

- Des patrouilles régulières, à pied, en VTT ou en véhicule, ont permis de renforcer la présence sur le terrain et d'intervenir rapidement en cas de besoin.
- De nombreuses interventions ont été réalisées pour répondre aux signalements des habitants, en particulier concernant les incivilités et les nuisances dans les espaces publics.
- La lutte contre les infractions au code de la route et au stationnement a également été une priorité pour améliorer la circulation et la sécurité.

Des rencontres régulières avec les habitants ont permis d'échanger sur leurs préoccupations et de renforcer le lien de confiance.

Une collaboration étroite avec les forces de l'ordre a contribué à une approche coordonnée pour assurer la sécurité de tous.

La Police Municipale s'engage à intensifier sa présence sur le terrain et à développer des actions de prévention adaptées aux besoins des habitants.

La Police Municipale reste à votre écoute pour continuer à construire ensemble une commune plus sûre et plus agréable à vivre.

A partir du 6 janvier 2025 la police mutualisée ne travaillera que sur les communes suivantes, Malroy, Angancy, Ay-sur-Moselle, Chailly les Ennery et prochainement Flévy.

Nous resterons joignable sur les numéros 06.08.37.12.05 et au 03.87.30.18.69



Cyrille DULAC

ATTENTION DÉMARCHAGE

Toute personne qui vient vous démarcher doit être porteur d'une attestation certifiée de la mairie.

Modèle ci-contre.

Dans le cas contraire, prévenez la police municipale !
Toutes les alertes sont notifiées sur panneau pocket !



Pour tout souci de voisinage, vous pouvez saisir le Conciliateur de justice sur rendez-vous :

Maison des sœurs
7 Rue Henry de Bonnegarde
57280 Maizières les Metz

Mme Britta Nadé
Tél. 06 21 34 64 52

Courriel : britta.nadeconciliateurdejustice.fr



PANNEAU POCKET

La commune, adhérente au réseau Panneau Pocket, aimerait que chacun puisse avoir l'application, afin de pouvoir être informé en temps réel de toutes les actualités afférentes à la vie de notre village.

Application gratuite depuis son portable ou sa tablette.

Si vous constatez des comportements anormaux ou si vous souhaitez faire passer une information importante (non personnelle), vous pouvez contacter Jenny FABBRI au 06 30 14 37 99.



RÈGLEMENTATIONS

Rappel des règles de circulation dans la commune

- L'ensemble du village est passé à 30 km/h
-  Selon, que l'on pénètre dans la commune par une entrée ou une autre, il est probable que l'on ne parcourt qu'une distance d'environ 500m, de ce fait cette réglementation n'est pas très contraignante. **Attention contrôle radar régulier.**
- Espace partagé à 20 km/h
-  Le passage rétréci rue Principale entre la rue de l'Église et la rue de l'École devient un espace partagé entre piétons, cyclistes et automobilistes, cette portion de route qui s'étend sur environ 50m est maintenant limitée à 20 km/h avec un sens prioritaire. Les véhicules venant de Metz et allant vers Olgy sont prioritaires.
- Retournement chemin du Pignon
-  Deux places de stationnement y sont matérialisées, il est interdit de stationner en dehors de ces emplacements.
- Rue de l'École en sens unique
-  La rue passe en sens unique à partir du n°9, il ne sera plus possible de descendre cette rue que ce soit en voiture ou à vélo.
- Priorités
-  Un panneau « cédez-le-passage » est implanté devant la Mairie à l'angle de la rue Principale et la rue de l'École, de ce fait, les véhicules sortant de la rue de l'École sont prioritaires.
- Quand vous circulez rue principale, ne pas oublier que les véhicules venant de votre droite sont prioritaires.
- Emplacement PMR
-  Un emplacement a été créé devant la Mairie à l'angle de la rue principale et la rue de l'École, il est donc réservé à cet effet.

TRAVAUX

Travaux réalisés

● Salle des fêtes

La construction d'un espace de stockage dans la cour pour y entreposer les chaises et les tables a été réalisé. Les toilettes ont été entièrement refaits.

● Travaux rue Principale

Les travaux de voirie et les espaces verts sont terminés.

● Terrain de jeux

Installation d'une table de ping-pong, et des bacs de jardinage mis à disposition de tous. Vous avez la main verte ? Rapprochez-vous de la mairie, elle vous privatisera une jardinière.



Bacs à jardinage



Table ping-pong



Espace jeu de ballon
réservé pour les 6-14 ans

Travaux projetés sur 2025

● Salle François Istria

Les travaux ont été retardés, l'agrandissement de la salle sera fait sur l'année 2025 et mise aux normes du tableau électrique, remplacement du système de chauffage et aménagement de la cuisine.

● Travaux Église

Mise en place de protection plexiglass sur les vitraux, réfection du portail d'entrée du cimetière ainsi que le plancher du clocher.

● Espace jeu de ballon

Une clôture sera mise en place pour le printemps 2025, afin d'assurer la sécurité des enfants et d'éviter toutes perturbations sur la voie publique. Il sera réservé aux enfants de 6-14 ans.

● Maison « PINCEMAILLE »

Recherche d'un architecte, réalisation des plans et dépôt du permis de construire courant d'année 2025.

● Vidéoprotection

Mise en place de caméras de vidéo protection sur l'ensemble de la commune. Le dossier a été déposé et subventions accordées. Cela sera opérationnel fin premier semestre 2025.

REPAS DES ANCIENS

Le déjeuner a été organisé par la mairie au restaurant « **La table de Malroy** » le samedi 2 novembre. Nous avons eu le plaisir de recevoir 90 convives.



Pour vous, c'est la joie de partager un moment de rencontres, d'échanges et le plaisir de déguster un bon repas. Pour les élus, c'est la joie d'honorer les séniors de la commune de Malroy, de leur dire tout le respect et l'affection que nous leur portons.

Nous espérons vous revoir l'an prochain.

FÊTE DES VOISINS

La Fête des voisins, est un moment de convivialité, d'échange et de bonne humeur pour faire connaissance avec ses voisins.

Les voisins du chemin de la Moselle ont renouvelé pour la 5^e fois cette fête. Le beau temps était au rendez vous.

Malheureusement cette fête n'a pas eu lieu dans les autres quartiers du village, c'est bien dommage.

REMISE DE MÉDAILLE

Le 16 juillet 2024 la Mairie de Malroy a eu l'honneur de faire la remise de médaille avec le Républicain Lorrain et Rives de Moselle à l'entraîneur Alexandre Palfroy, club de basket des Canonnières à Metz.

L'accueil s'est fait à l'aire de jeux, où de nombreux villageois sont venus à l'événement et ont pu échanger avec le sportif autour d'un apéritif.



Les 80 ans du Débarquement

Le 19 octobre 2024, nous avons reçu les membres du Club de l'Est des véhicules militaires (CEVM) de Vigy pour fêter le 80e anniversaire du Débarquement.

Après avoir traversé 13 communes, ils se sont arrêtés à Malroy avec une dizaine de véhicules d'époque de la 3e armée 95 DI et ses équipages en tenue de GI, avant de terminer leur course à Vigy.

Les habitants étaient ravis de pouvoir discuter avec les membres du club. On se serait cru en 1944 comme si nous vivions la libération d'il y a 80 ans. Les véhicules plus impressionnants les uns que les autres, parfaitement entretenus, nous ont donnés l'illusion d'une autre époque. Les enfants étaient impressionnés et très à l'écoute des explications. Ce fût un beau moment.



Aux 3 Capitaines

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE



L'établissement « Aux 3 Capitaines » qui appartient au décor et à l'ambiance du village, vient de changer de propriétaire après le départ de ses trois cogérants présents depuis deux décennies. Anaïs et Benoit POTDEVIN ont décidé de faire durer l'histoire de cette institution.

Benoit n'est pas inconnu des chroniques gastronomiques et des amateurs de bonne cuisine de la région, puisqu'il est à la tête de la cuisine du restaurant le K au domaine de la Klauss à Montenach.

Anaïs, son épouse, manage le restaurant et veille sur l'établissement. La patte POTDEVIN arrivera par petites touches dans un décor plus contemporain.

Bienvenue à la famille dans notre beau village.

contact@aux-trois-capitaines.com

Vigilance préventive

Sur l'année 2024 un certain nombre de cambriolages ont touché notre paisible village.

Il est important d'être attentif à tout comportement ou véhicule suspect et ne pas hésiter à prendre des photos, relever des immatriculations car lors de ces différents méfaits enregistrés, des témoins ont aperçu certaines choses mais n'ont pas eu la présence d'esprit de relever les éléments constatés.

Une alarme qui sonne, pourquoi ne pas s'y intéresser ?

Vous partez en vacances ou pour quelques jours, prévenez vos voisins et les autorités compétentes grâce à l' « **Opération Tranquillité Vacances** ». Renseignez vous auprès de la police municipale et gendarmerie, **contact voir page 15**.

Si nous sommes TOUS attentifs, nous nous protégerons mutuellement.

ASSOCIATIONS

Dans cette rubrique, les associations locales sont invitées à communiquer avec la population. Les articles sont diffusés dans leur forme originale, sous la responsabilité de leurs auteurs.

Comité de gestion de la salle F.ISTRIA

Les travaux de rénovation vont débuter dès ce début d'année 2024.

Agrandissement de la salle pour permettre de stocker plus facilement le matériel de musculation, et ainsi pouvoir profiter de plus d'espace pour les événements. La cuisine sera également refaite et ainsi permettre une meilleure circulation dans les espaces.

La location se fera uniquement en journée et sera toutefois prêtée gratuitement aux familles en cas de décès d'un habitant, et aux associations pour l'animation du village.

Personne à contacter : Monsieur Aloyse CAISSUTTI - Tél. 06 72 55 24 60

MAC by RAPH



Vous voulez garder la forme, le président du club ; Monsieur Christophe ZANNOL, vous guidera dans votre entraînement. Rendez-vous à la salle des fêtes tous les lundis, mercredis et vendredis de 18 h à 21 h.

Info et contact : Mme PELLERIN au 06.70.26.99.45 ou Mr ZANNOL au 06.08.23.31.47

MAJOLO

La communauté associative s'agrandit !

L'association, MAJOLO, vient de voir le jour, offrant des cours collectifs de Yoga & Pilates.

Les séances ont lieu à la salle des fêtes de Malroy, soit les lundis à 17h45, soit les samedis à 10h00.

Elles sont encadrées par un professeur diplômé d'Etat expérimenté. Le yoga et le Pilates sont reconnus pour leurs nombreux bienfaits, tant sur le plan physique que mental. Ils améliorent la flexibilité, la force musculaire, la posture et la respiration tout en réduisant le stress et l'anxiété.

Pour plus d'informations ou pour une séance d'essai, n'hésitez pas à contacter Laurence Gaudé au 06 82 53 06 14.





LA MARIA POLITE

Le 09 Février 2024 avait lieu l'assemblée générale de l'association. Au total 36 familles se sont inscrites comme membres.

Et les membres du bureau ont été réélus.

- *Jenny FABBRI Présidente
- *Baptiste REMY Adjoint
- *Charlotte ALBERT Trésorière
- *Philippe LIBAUD Adjoint
- *Amandine MONCHIERI Secrétaire
- *Claire MAURICE Adjointe



C'était les 30 ans de l'association !

Pour fêter cela, nous avons organisé une sortie le 13 janvier 2024 au Music hall Royal Palace à Kirrwiller. 51 personnes se sont inscrites pour venir fêter avec nous ce trentième anniversaire.

Départ et retour en bus, au programme repas et spectacle digne d'un grand Lido. Nous avons passé une superbe journée festive. Tout le monde était ravi de l'organisation.



LA MARIA POLITE suite



CARNAVAL

Dimanche 24 mars avait le lieu le défilé des enfants dans les rues du village, sur le traditionnel char, avec pour thème les Jeux Olympiques.

Puis, nous nous sommes donné rendez-vous à la salle des fêtes, où Stitch et Chase de la Pat' patrouille nous attendaient, pour partager tous ensemble un goûter.



Animations, photographie, et atelier création étaient en place pour le plus grand bonheur des enfants. Merci aux parents bénévoles.

Date du prochain carnaval : **dimanche 30 mars 2025.**

BROCANTE



La célèbre brocante de Malroy était organisée le dimanche 9 juin.

Nous avons pu avoir un temps magnifique.

Une centaine d'exposants avec de nombreux habitants du village étaient inscrits.

Grâce à ses fidèles bénévoles (que nous remercions car sans eux nous ne pourrions faire perdurer la tradition) l'association a remporté un franc succès.

Cette année, nous avons préféré occuper la place de l'église pour garder un côté plus convivial pour les visiteurs.

La Maria Polite vous donne **rendez-vous le 18 mai 2025** pour la prochaine brocante !



LA MARIA POLITE suite

FÊTE PATRONALE

Le 21 & 22 Septembre c'était le rendez-vous à ne pas manquer ! En collaboration avec l'ASM, la fête patronale était sur deux jours, a commencé par l'inauguration de la fête le samedi après-midi avec un beau lâché de pigeons. Puis c'est enchaîné la journée avec des animations musicales.

Le dimanche; sortie de la messe Saint Maurice avec un apéritif, les festivités ont pu continuer jusqu'au soir avec l'orchestre « Les Roosters » et diverses animations de danses.

Les autos-tamponneuses étaient de retour ! Et quel bonheur pour les enfants ; même pour les adultes, qui se sont rappelés leur jeunesse. Mais également pêche aux canards, château gonflable, tirs au but et tir à la carabine, qui ont amusés les plus grands comme les plus petits.

Rendez-vous l'année prochaine le **samedi 20 & dimanche 21 septembre 2025**.



LA MARIA POLITE suite



POKEYLAND

Pour ce trentième anniversaire, nous avons également organisé une journée à Pokeyland avec les membres et leurs enfants ou petits enfants.

L'association ayant pour but de d'organiser, animer des évènements et financer des activités pour les enfants de Malroy, nous trouvons cela normal de proposer une sortie pour les plus jeunes.

Le temps était très incertain, mais nous avons passé une excellente journée et les enfants ont pu se retrouver en dehors du contexte scolaire et créer de beaux souvenirs avec les copains.

Dorénavant, nous avons pour projet d'organiser une sortie comme celle-ci tous les ans. Rendez-vous l'année prochaine !



HALLOWEEN

Un bonbon ou un sort ?

Les petits monstres étaient de nouveau au rendez-vous cette année pour venir chercher des friandises en faisant du porte à porte.

Ils se sont tous rejoints place de l'Église comme **tous les 31 octobre**, et ils étaient nombreux à s'être déguisé. Nous nous sommes rendu ensuite à la salle des fêtes pour le partage des bonbons en poursuivant les festivités avec une mini boom.

Un grand merci aux habitants pour leur générosité et aux parents qui nous ont accompagnés ainsi qu'à l'association « Les heures d'amitié » qui pensent toujours aux enfants.





LA MARIA POLITE suite

SAINT-NICOLAS

Dimanche 1er décembre, c'était la visite du Grand Patron des écoliers !

L'après-midi a débuté par un spectacle sur l'histoire de Cornedibouille. Ensuite, les enfants ont pu accueillir le Saint Nicolas accompagné du Père Fouettard. Les plus petits ont reçu un livre, les moyens un sachet de friandises et les adolescents une place de cinéma.

Les cadeaux étaient offerts par la mairie aux enfants de Malroy qui étaient préalablement inscrits. Les non résidents pouvaient réserver leur cadeau pour un montant de 10 €. Un grand goûter participatif était en place tout l'après midi.

Merci aux parents bénévoles de nous avoir aidé à la décoration et à la préparation du goûter et à tous les bénévoles pour cet bel après-midi enchanté.

Nous remercions grandement le conseil municipal et l'association « Les heures d'Amitié » pour l'aide au financement du spectacle.



Date du prochain passage du Saint-Nicolas : [Dimanche 7 décembre 2025](#)

Nous rappelons qu'il est important de télécharger l'application « [Panneau Pocket](#) », mis en place par la mairie, ou de s'abonner à notre page Facebook « [La Maria Polite](#) » pour être informé de toutes nos manifestations.



LA MARIA POLITE suite

POP ENGLISH



Depuis la rentrée de septembre, l'association « La Maria Polite » a renouvelé le partenariat mis en place avec l'association Pop English. Dans les ateliers on chante, on joue, on mime, on fait du théâtre mais surtout on s'amuse !

L'accueil des enfants se fait à l'espace bibliothèque de la mairie. Actuellement 42 enfants y sont inscrits.

Tous les mercredis (hors vacances scolaires) :

De 14h à 15h Cambridge MOVERS 9-12 ans

De 15h à 16h Cambridge STARTERS 8-11ans

De 16h à 16h45 les 3-5 ans et de 16h45 à 17h30 les 5-7 ans

Renseignements : 03.87.75.41.18 ou secretariat57@popenglish.com



Vous souhaitez adhérer à notre association ? Ouvert à toutes personnes souhaitant devenir membre et nous aider à pérenniser notre belle association.

Info : lamariapolite@gmail.com contact : Jenny FABRI 06.30.14.37.99

TRÈS BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2025 À TOUS !



AS MALROY

Suite aux départs de nombreux joueurs vers le club voisin, l'AS Malroy a failli disparaître mais c'était sans compter sur le SOS lancé à tous les anciens joueurs du club que ces derniers ont relevé le défi de rechausser les crampons pour la bonne cause. En effet, il était impensable que le club puisse être laissé à l'abandon.

L'AS Malroy est toujours en vie et évolue désormais en section Vétérans !

Lors d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1 juillet 2024, un nouveau bureau a été élu comme suit :

- Baptiste REMY : Président
- Paul RENEL : Vice-Président
- Mathieu FABBRI : Trésorier
- Arnaud CABIROL : Secrétaire

Cette nouvelle équipe dirigeante a lancé une belle dynamique en effectuant de juillet à novembre de nombreux travaux au stade (peinture des rambardes, rénovation complète du club house et de sa cuisine, nettoyage complet du bâtiment,...)

D'autres projets sont en cours de réflexion comme l'éclairage.

Pour cette saison 2024/2025, l'AS Malroy comptabilise un effectif de 55 licenciés :

- 12 Dirigeants
- 30 Vétérans
- 13 Jeunes

Entraînée par Angelo, l'équipe des Vétérans se situe actuellement en milieu de tableau du championnat.

Les retrouvailles entre anciens (ayant évolué initialement ensemble dans les années 2005-2006) permettent d'obtenir un bon groupe ...vingt ans plus tard !!!

Les matchs ont lieu les dimanches matin à 10h, n'hésitez pas à venir les soutenir ou, pourquoi pas, rejoindre l'effectif.





AS MALROY suite

Équipe Vétérans :



Équipe Jeunes :

Pour cette 4^{ème} saison, les « Jeunes » continuent à progresser sur les terrains grâce à l'aide des entraîneurs. Par Louis en ce début de saison et par Julien et Baptiste pour le reste de la saison. Les séances d'entraînements ont lieu tous les samedis de 10h30 à 11h30 durant la période scolaire.

Nous acceptons les jeunes âgés de 5 à 9 ans dans l'unique but de prendre du plaisir sans esprit de compétition et tout en leur inculquant les bonnes valeurs de notre club de village.





AS MALROY suite

Voici un petit résumé des diverses manifestations organisées par l'AS Malroy :

- Comme chaque année, l'AS Malroy a étroitement collaboré avec La Maria Polite pour la tenue des deux manifestations majeures de Malroy (Brocante & Fête Patronale) qui ont été une réussite.
- Le 7 juillet 2024, l'ASM a organisé son traditionnel tournoi de Pétanque à Argancy, qui est ouvert à tous les habitants de Malroy et leurs proches. Plus d'une centaine de joueurs ainsi qu'une météo favorable ont permis le succès de ce rendez-vous annuel.



Nos bénévoles



Nos finalistes





AS MALROY suite

- L'AS Malroy a ouvert ses portes au périscolaire de l'école de la Fontaine à Vany, le 19 juillet 2024 au stade municipal, pour une journée découverte du Football dans le cadre des Jeux Olympiques.

Elle a permis aux 35 jeunes présents de s'amuser ludiquement avec notamment plusieurs ateliers mis en place par les animateurs du périscolaire et par des bénévoles du club. Cette journée découverte a été fortement appréciée par tous les participants et s'est terminée par la remise d'une coupe à chaque enfant.



- Cette année est marquée par le retour de la vente traditionnelle des calendriers ASM.
- Le jeudi 12 décembre, nous étions 22 à participer au repas de fin d'année.

Nous nous sommes donné rendez-vous au restaurant La Petite Venise à Bousse ; restaurant du coach Angelo, où nous avons passé un agréable moment et avons appris à faire connaissance entre joueurs et dirigeants.



- L'AS Malroy souhaite renommer le stade municipal au nom de « Jean-Luc Mauve », la date envisagée de l'évènement est le 1^{er} juin 2025. Il sera annoncé sur panneau pocket et sur notre page Facebook : A.S Malroy

Le comité de l'AS Malroy transmet ses meilleurs vœux pour l'année 2025 à tous ses sponsors ainsi qu'à ses bénévoles et sympathisants.

LES HEURES D'AMITIÉ

A la fin de la saison, un barbecue a été organisé, très bonne ambiance ; celui-ci s'est terminé aux alentours de 22 heures.

La reprise des activités avait lieu le 12 Septembre.

Nous étions 25, toujours fidèles et avons reçu 3 nouvelles adhésions, ce qui porte le nombre d'adhérents à 28. Le club se réunit tous les jeudis de 14 à 18 H ou plus.

Pas trop de changement, toujours fidèle à la fête patronale, à la St. Nicolas.

Des friandises ont été offertes aux enfants et une participation au frais du spectacle. Les membres présents ont passé un très bel après midi. Seul bémol, ce jour là nous pensions que le St. Nicolas nous avait oublié mais surprise ! il avait déposé nos chocolats au club.

Les cours de couture ne fonctionnant pas, nous hibernons cette activité mais restons toutefois à la disposition des personnes qui ont des retouches à réaliser (ourlets, reprise de taille, etc...)

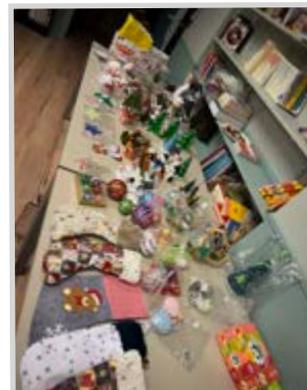
Le beaujolais fut également une belle réussite puisque certains adhérents sont restés jusqu'à 21 heures. Nous remercions Jean Denis MARTIN pour sa participation.

Nos décors ont été exposés le 5 et le 12 Décembre. Ouverture au public. Un peu de déception pour ceux et celles qui se donnent du mal pour les réaliser.

Cette année nous prévoyons notre repas de Noël au Restaurant "LE VILLAGE " à Olgy. Ce repas sera suivi par des jeux. Nous avons décidé d'honorer un membre de notre association pour son dévouement et sa gentillesse, il s'agit de Mme Micheline HEZARD qui vient de Saulny. Nous arrêtons nos activités le 19 décembre au soir et reprendrons le 9 Janvier 2025 autour d'une bonne galette des rois.

Aucune adhésion n'est obligatoire, venez simplement passer un après midi ou même 1 heure, vous vous rendrez compte de l'ambiance. Le café et le goûter vous seront offerts.

Nous vous souhaitons de bonne fêtes de fin d'année et vous adressons tous nos voeux de bonheur, de santé pour 2025.



ÉCOLE DE LA FONTAINE à VANY

La rentrée des classes était le lundi 2 septembre 2024.
Une rentrée scolaire avec un effectif de 173 élèves dont 17 de Malroy.

MATERNELLES

Maternelle 1 : 26 élèves

Maternelle 2 : 25 élèves

Maternelle 3 : 26 élèves

ÉLÉMENTAIRES

CP CE1 : 23 élèves

CP CE2 : 23 élèves

CE2 CM1 : 25 élèves

CM1 CM2 : 25 élèves

PÉRISCOLAIRE

L'équipe périscolaire est composé:

D'une directrice, une directrice adjointe et 3 animatrices.

L'agent de service et aide cuisine organise une fête pour tous les anniversaires chaque fin de mois.

Les manifestations:

Comme l'année dernière, le périscolaire organise ses deux marchés annuels (marché de Noël et marché de Printemps) et la fête du périscolaire (en fin d'année scolaire).

Contact : periscolairefaily@orange.fr

N'ayant pas l'autorisation écrite des responsables légaux, nous avons été dans l'obligation de ne mettre aucune photo, suite à l'injonction du corps enseignant.